
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 juillet 2016

Résolution: CA16 22 0270

Résolution d'appui pour un forum public sur la problématique de la circulation sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine

Attendu que l'apaisement de la circulation demeure l'un des enjeux les plus importants dans l'arrondissement du Sud-Ouest, surtout pour les familles, les aînés et les personnes à mobilité réduite;

Attendu que les problèmes de sécurité liés à la circulation sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine dans les quartiers Saint-Henri et la Petite-Bourgogne sont particulièrement complexes;

Attendu l'augmentation notée de la circulation depuis le début de multiples chantiers qui se situent dans les secteurs avoisinant les rues susmentionnées;

Attendu les mesures mises en place au cours des dernières années telles que la réduction de la vitesse à 30 km/h dans les zones scolaires, les modifications du stationnement sur la rue Saint-Antoine, le respect du 5 mètres aux intersections, le phasage des feux de circulation et l'implantation de panneaux radar d'affichage de vitesse;

Attendu les mesures qui seront mises en place dans les semaines à venir telles que le rétrécissement des voies par une banquette plantée sur la rue Saint-Jacques entre les rues du Couvent et Saint-Ferdinand, ainsi que la modification des feux à l'intersection des rues Rose-de-Lima et Saint-Jacques;

Attendu que l'arrondissement a reçu de multiples plaintes citoyennes liées à la circulation véhiculaire sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine;

Attendu que les quartiers Saint-Henri et La Petite-Bourgogne ont une population importante de personnes âgées et un nombre grandissant de familles et donc d'enfants;

Attendu que les artères Saint-Jacques et Saint-Antoine sont sous la responsabilité de la Ville-centre et non de l'arrondissement, notamment en matière d'aménagement et d'installation de feux de circulation;

Attendu que la Table de sécurité urbaine est un lieu où tous les partenaires de l'arrondissement ayant pour mission la sécurité urbaine peuvent se rencontrer et se coordonner;

Attendu que, lors de leur dernière rencontre, les membres de la Table de sécurité urbaine ont résolu de tenir un forum afin d'écouter la population sur les problèmes de sécurité liés aux deux artères susmentionnées, et de proposer des solutions aux problématiques relevées.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Benoit Dorais

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest appuie formellement la démarche de la Table de sécurité urbaine de tenir un forum public cet automne sur la sécurité des rues Saint-Jacques et Saint-Antoine;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest offre des ressources logistiques pour l'organisation de ce forum public;

Que la Table invite des représentants de la Ville-centre à participer et entendre la population sur les questions de circulation sur les artères susmentionnées;

Qu'un rapport soit rédigé à la suite du forum faisant état des enjeux abordés lors du forum et incluant des recommandations concrètes à la Ville-centre afin d'apaiser la circulation sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, pour les citoyens et usagers des secteurs aux abords des artères.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.13